

D 590 HAÏTI: LE RETOUR DES TONTONS-MACOUTES

L'ère de libéralisation politique ouverte depuis quelques années par le président Jean-Claude Duvalier, semble définitivement terminée.

La loi sur la presse, du 19 septembre 1979, est venue montrer les limites tolérées du réveil de l'opposition. Le 20ème anniversaire du régime duvaliériste, le 22 septembre, a été l'occasion pour le président de déclarer: "Les libertés démocratiques n'intéressent pas le peuple haïtien". Le remaniement ministériel du 13 novembre suivant marque le retour en force des "durs" de l'époque du président François Duvalier, père de l'actuel, le célèbre "papa DOC" avec ses "tontons-macoutes" (volontaires de la sécurité nationale), mort en 1971.

Mais l'événement le plus spectaculaire a été l'irruption d'un commando armé dans une réunion de cinq cents personnes venues écouter une conférence de la Ligue haïtienne des droits de l'homme, le 9 novembre 1979 à Port-au-Prince, sous la présidence de Me Gourgue.

L'opération était commandée en personne par Edouard Berrouet, ministre de l'agriculture; Roger Lafontant, ancien ministre de l'intérieur; Rony Gilot, ancien ministre de l'information; et Weber Guerrier, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur. Le commando a procédé à la destruction systématique des locaux et au passage à tabac généralisé des personnes présentes. Ont notamment été sérieusement molestés: l'attaché politique de l'ambassade américaine, l'attaché de presse de l'ambassade de France, ainsi que les représentants des ambassades du Canada et d'Allemagne fédérale. L'incident devait avoir de sérieuses répercussions sur le plan tant national qu'international.

Ci-dessous:

- 1) déclaration officielle du gouvernement après les événements du 9 novembre 1979;
- 2) déclaration de la Ligue haïtienne des droits de l'homme, en date du 19 novembre 1979.

Note DIAL

1- COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT (13 novembre 1979)

Le gouvernement de la République déplore les incidents survenus dans la soirée du 9 novembre au local de l'école des Pères salésiens, à l'occasion d'une conférence du professeur Gérard Gourgue sur le thème des droits humains.

Les premiers résultats de l'enquête qui se poursuit autour de cette malheureuse affaire permettent d'établir qu'une rixe a éclaté entre des assistants estimés à environ 500 (cinq cents) à la suite d'opinions émises dans les propos d'introduction et que ne partageaient pas des membres de l'auditoire. Il s'en est suivi des actes de violence qui firent quelques blessés et des dégâts matériels.

Les quelques agents de la police présents aux abords du local de l'école des Pères salésiens sont intervenus pour éviter le pire. Autant qu'ils le purent, étant donné qu'il s'agissait d'une bagarre entre gens surexcités à l'intérieur d'une salle archicomble, ils accordèrent toute la protection nécessaire au conférencier, à son épouse et aux autres membres de l'assistance. Au cours de l'action en vue de ramener l'ordre, même des policiers en uniforme ont reçu des coups à la faveur de la confusion générale.

Le gouvernement déplore de tels faits et donne l'assurance qu'il s'associe à tous ceux qui, dans le cadre de son programme de libéralisation et de démocratisation, veulent effectivement réaliser pour le bien du peuple haïtien, la promotion des droits humains et maintiendra le climat actuel de paix et de sécurité indispensable au succès de la révolution économique en cours.

Le gouvernement de la République regrette que des membres du personnel diplomatique des ambassades du Canada, des Etats-Unis d'Amérique du Nord, de la République fédérale d'Allemagne, de France ainsi que des journalistes aient été victimes durant cette échauffourée qui a eu lieu dans la confusion d'un mouvement de foule et présente ses vives sympathies aux victimes.

## 2- DECLARATION DE LA LIGUE HAITIENNE DES DROITS DE L'HOMME (19 novembre 1979)

### POUR L'HISTOIRE, POUR LA VERITE, ET POUR LA JUSTICE

Dans la profonde horreur où nous plonge encore la sauvage agression gestapiste perpétrée sur l'innombrable et paisible assistance qui remplissait l'auditorium et la cour des Pères salésiens à l'occasion de la conférence prévue dans le cadre de ses activités culturelles, le vendredi 9 en cours à 7 heures du soir, la Ligue haïtienne des droits humains, remise à peine des graves blessures et meurtrissures infligées gratuitement à ses membres, croit devoir, pour l'Histoire, pour la Vérité et pour la Justice, continuer le dialogue avec tous ceux qui, en ce soir sanglant, se sont vus livrer sans défense à la fureur démentielle du commando de la mort et confondus fatalement dans le même holocauste.

En cette circonstance, la Ligue haïtienne des droits humains désire exprimer publiquement l'expression de ses sentiments qui se traduisent dans ses excuses, ses regrets et ses remerciements aux haïtiens de toutes les couches sociales qui ont payé de leur présence.

Nos sentiments s'adressent d'abord au distingué Supérieur des salésiens, le Révérend Père Jacques Mésidor et à tous les religieux de cette Congrégation dont le comportement, avant, pendant et après l'événement, empreint de noblesse, de dignité et de courage, a permis d'éviter l'irréparable en

continuer sa difficile et périlleuse mission dans ce magma national où se rencontrent, selon l'image du Dr Price-Mars, "l'hostilité des phari-siens, l'incompréhension de la multitude et la lâcheté des béotiens".

Les sanglants événements du vendredi 9 novembre constituent une honte et une souillure pour nous tous, tant pour le présent que pour l'avenir. A ce compte serait-il osé et déplacé de reprendre l'opinion d'un politologue qui parlant des malheurs qui ont assombri ce pays disait déjà:

"Il n'y a pas de consolation à cette honte qui s'est étendue sur nous comme un suaire, au crime renouvelé contre la chair et le sang des hommes, contre l'âme de la nation, contre l'image de la patrie".

Au terme de ma déclaration, persiste un sentiment de gêne et de confusion à l'endroit des distingués membres du Corps diplomatique qui avaient répondu avec empressement à l'invitation de la Ligue mais qui, aussi, ne furent pas exempts de la brutalité des forcenés qui ont exercé sur leur personne des actes de violence, contrairement à toute notion élémentaire du droit des gens et des us et coutumes diplomatiques en usages dans tout pays civilisé. La Ligue haïtienne des droits humains désire leur présenter publiquement ses excuses et ses vifs regrets en cette circonstance particulière et à l'occasion de cette conférence déroulée dans un "Climat politique" où les droits de la personne humaine ont été sauvagement violés.

Nos excuses et nos regrets s'adressent aussi à leurs pays et à leur gouvernement respectif, à savoir les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, la France, la République fédérale d'Allemagne et l'Organisation des Etats américains.

A eux tous, diplomates et dirigeants de ces pays amis, au gouvernement de la République également, la Ligue haïtienne des droits humains propose à leur méditation et à leur sagesse ces paroles éternelles du Psalmiste:

"Et nuno reges, intelligite, erudimini, qui judicatis terram".

"Et maintenant, grands de la terre, comprenez, instruisez-vous, vous qui décidez du sort de la terre".

-----  
(Diffusion DIAL)  
-----

Abonnement annuel: France 185F - Etranger 215 F par voie normale  
(par avion, tarif sur demande selon pays)  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie CCFD  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441